Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 418

Artikel: Juillet
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018797

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Progrès

Ainsi donc, nous aurons de nouvelles cartes d'identité, de nouveaux passeports, impossibles à falsifier ?
Fort bien.
Nous pouvons donc espérer que quelques centaines, quelques milliers de criminels, assassins, tueurs, etc., seront ainsi appréhendés et mis hors d'état de nuire.
... Nous pouvons aussi craindre que quelques milliers, quelques dizaines de milliers d'innocents paieront de leur vie le zèle admirable de nos spécialistes — un jour ou l'autre, le diable aidant.
Je n'invente rien !
En 1944 — j'étais en train de préparer ma licence en compagnie d'un ami — j'ai vu surgir un jeune homme (double nationalité franco-suisse) qui venait de franchir la frontière au-dessus de Champéry, échappant de justesse à la milice ou à la gestapo, qui prétendait l'envoyer en Allemagne. Echappant grâce à un passeport qu'il avait falsifié, modifiant sa date de naissance de manière à ne plus appartenir à la classe fatidique... Il a aujourd'hui une situation très importante, qu'il a conquise à force de travail, dans l'industrie alimentaire. Si le passeport avait été « meilleur », il aurait été arrêté dans sa fuite et serait aujourd'hui sans doute en train de pourrir, quelque part du côté de Crailsheim ou d'Essen...

* * *

Ainsi donc, nous aurons, si Dieu veut, une police « intercantonale »...
Fort bien.
On nous dit qu'elle sera employée contre les pirates de l'air et autres terroristes — je m'en réjouis, tout en ne voyant pas bien comment elle interviendra (à moins d'être toujours sur pied), ces gens-là ayant la fâcheuse habitude de ne pas annoncer les coups qu'ils vont faire.
On ajoute aussi qu'elle pourra intervenir lors de troubles comme ceux de Gösgen, c'est-à-dire contre des non-violents; ou comme ceux de Moutier, c'est-à-dire contre des citoyens suisses... On ne précise d'ailleurs pas si elle interviendra contre les séparatistes ou contre les non-séparatistes, et qui décidera de la chose...
Je veux bien — mais tout de même, il me paraît abusif de mettre dans le même sac des pacifistes et des terroristes, des autonomistes jurassiens et des membres de gangs internationaux — pourquoi ne pas y ajouter des ouvriers en grève, ou d'autres menacés de renvoi et ayant entrepris d'occuper leur usine ?

* * *

A propos de Gösgen, les petits camarades français ne perdent pas leur temps ! A moins qu'il ne faille incriminer des journalistes suisses... Voici de quoi il s'agit :
Je regardais l'autre jour, sur la 3e chaîne française, un navet de belle taille consacré à Pearl Harbour... Et lisais dans le journal le commentaire suivant : « Les Américains reçoivent un équipement radar assez perfectionné, *mais à cause de la Société de préservation des sites* (c'est moi qui souligne) ils ont les pires difficultés pour l'installer. Entre mille autres péripéties, cet épisode souligne (...) le contraste entre la qualité du matériel et l'impréparation des hommes ».
Vous voyez : si les Etats-Unis ont été à deux doigts de la catastrophe, la faute en est à des énergumènes dans le genre de ceux de Malville et de Gösgen...

J. C.

DANS LES KIOSQUES

Juillet

Au hasard de l'été, le mois de juillet vous aurait-il échappé ? Voici, en guise de récapitulation rapide, quelques-uns des points de repère suisses que donnait l'hebdomadaire « Zeitdienst » (case postale 195, 8025 Zurich) à ses lecteurs dans son dernier numéro :
1er juillet. Ce sont près de 200 millions de francs que le géant bâlois de la chimie Ciba-Geigy devra payer à des plaignants japonais (Tokyo) qui ont souffert de maladies des nerfs après l'absorption de Mexaforme et d'Entérovioforme.
2. Arrière-goût de Gösgen : d'après des recherches menées par la « Basler AZ », la police aurait utilisé à Gösgen un gaz dont elle savait — un document interne du groupe anti-terroriste de la police bâloise le prouve — qu'il pouvait être mortel (accusation démentie depuis. Réd.).
10. Contre les voyages en Iran : un commando « Ernst Brugger » revendique dans une lettre la responsabilité de l'attentat commis contre les bureaux de la compagnie aérienne iranienne à Zurich; le texte en question stigmatise la politique du shah et critique les voyages d'affaires de Brugger le « libéral ».
10. Qui commande ? Aluminium AG à Martigny, la société reconnue responsable, de longue date, d'atteintes à l'environnement valaisan, menace de s'en aller si le gouvernement valaisan ne lui consent pas des facilités quant au prix du courant nécessaire à ses activités industrielles.
15. Echec à la théorie des « meneurs » : la police doit, dans le prolongement de l'affaire de Gösgen, libérer André Froidevaux, faute de preuve qui permettraient de prolonger sa détention préventive.
15. Les bonnes affaires du grand écran : pour elle, le commerce de l'information n'est pas chose nouvelle, et celui de l'image lui sera bientôt familier : la société Kimola AG, appartenant à Max Frey (« Zuri-Leu », « Weltwoche », « Sport », « Annabelle ») rachète les cinémas Bellevue, Corso et Luxor à Zurich, l'Alhambra, le Forum et le Palermo à Bâle ainsi que deux autres salles à Berne.
20. Des prisonnières se défendent : 44 groupements ou sections de partis politiques, 145 personnalités s'élèvent, dans une lettre ouverte adressée

au Conseil fédéral, contre la façon dont la direction de l'établissement spécialisé dans l'incarcération des femmes et la direction de la police bernoise ont réagi à la pétition des prisonnières d'Hindelbank envoyée le 15 mars (« grosso modo », les dites instances s'étaient déclarées incapables d'assurer ou même de favoriser la « réinsertion sociale » des détenues)...

22. Tactique ou réalité : pour la première fois, les fabricants d'aluminium à Martigny se déclarent prêts à reconnaître les dégâts causés par les émanations de fluor et à payer le prix pour ces atteintes à l'environnement.

25. Abandon des fils Wille : les deux fils de Wille abandonnent leurs poursuites contre Meienberg, et renoncent en particulier à demander des mesures contre l'écrivain de façon à ce qu'il ne puisse pas présenter leur père comme un traître à la patrie dans un écrit à venir.

25. Révolte chez les gardiens de l'idéologie : l'association patriotique argovienne cloue le cinéaste Richard Dindo au pilori pour son film sur la guerre civile espagnole et le rôle des Suisses pendant ce conflit...

25. Migros, c'est du propre ! Le personnel de bureau de Migros-Zurich à lui aussi échangé des informations avec Cincera à propos de certains employés. C'est le Manifeste démocratique qui le révèle.

28. Femmes italiennes pour Petra Krause : six parlementaires italiennes font le voyage de Zurich; et cela dans l'intention de manifester la solidarité internationale entre femmes...

29. Bombe dans les bureaux de Swissair : en signe de protestation contre la longueur de la détention de Petra Krause un « commando pour le communisme » fait exploser une bombe dans les bureaux de Swissair à Milan.

30/31. Malville, les brutalités des CRS.

— Les procédés d'impression offset ont permis la parution de nombreux petits journaux et tendent à populariser le format normalisé A 4. On s'en aperçoit en jetant un coup d'œil aux kiosques jurassiens où l'on trouve « La Tuile » (mensuel satirique jurassien) et « Libre Combat » (Bulletin mensuel du PCSI du Jura). Un autre journal, « Le Peuple Jurassien » (mensuel socialiste) paraît aussi dans le même format (mais sa diffusion semble être essentiellement assurée par abonnement ou par la vente militante). Lorsque le format A 4 paraît trop petit, c'est le A 3 qui prend la relève : c'est le cas du bi-mestriel « Le Dérouteur » (journal pour l'Ajoie paraissant tous les deux mois).

La petite presse, qui ne demande qu'à grandir, se manifeste vigoureusement dans le nouveau canton.

— Dans le magazine hebdomadaire de la « Basler Zeitung » des reflets du dernier numéro du périodique « Soziale Medizin » (case postale 2105, 4001 Bâle) qui fait, entre autres, le point des dépenses consacrées aux établissements psychiatriques et prend vigoureusement position contre des économies dans ce secteur controversé de la médecine. A noter également une page entière consacrée à la situation précaire des jeunes gens qui enchaînent directement l'école et le chômage.

Le Crédit Suisse après Chiasso

Le coup de semonce de Chiasso n'a décidément pas coupé l'appétit des grandes banques ! L'Union de Banques Suisses, la Société de Banque Suisse, le Crédit Suisse et la Banque Populaire Suisse n'ont pas pu se mettre d'accord sur la prolongation de l'accord en cinq points qui les liait depuis quatre ans, plus précisément depuis le 30 juin 1973, et qui leur imposait une certaine modération quant à l'ouverture de nouveaux guichets, de nouvelles succursales à travers la Suisse.

Que n'avait-on pas dit, à l'époque, sur l'esprit de retenue salutaire dont faisaient preuve les quatre « grands » de la banque helvétique ? Et en effet, la multiplication des établissements bancaires (encore attisée par la concurrence : à peine voyait-on l'UBS s'établir dans telle ou telle banlieue, qu'accouraient ses concurrents directs, si possible dans la même rue...) était ressentie dans le public comme une provocation à l'heure où s'annonçait la « crise ». Aujourd'hui, à première vue, c'est sans tambours ni trompettes que les partenaires se sostnéparés sur un échec (on dit que le désaccord n'est peut-être pas définitif...).

A tout seigneur tout honneur, c'est le Crédit Suisse, mais oui !, qui semble le plus réticent à reconduire le pacte de non-agression à travers la multiplication des enseignes. Son raisonnement est simple : il ne voit pas pourquoi il se contenterait de 120 succursales alors que l'UBS, elle, en a plus de 200.

Pour le Crédit Suisse, un accord imposant des restrictions dans ce domaine fige une situation concurrentielle qui lui est défavorable.

Lui suggèrera-t-on de faire bon usage des établissements qu'il possède déjà ?

Les succursales bancaires depuis cinq ans

	1972	*1974*	*1976*
Banques cantonales	1235	1248	1254
Grandes banques	610	670	706
Banques régionales et caisses d'épargnes	1185	1160	1095
Etablissements de prêt	1207	1190	1168
Autres banques	308	395	401
Sociétés financières	66	66	69
Filiales de banques étr.	26	27	22
Banquiers privés	37	33	29
Total	4635	4789	4783
dont étranger	22	38	45

Ce d'autant plus que les termes de l'arrangement de 1973 réservaient tout de même à chaque partenaire des possibilités — réduites — d'expansion, chacun ayant depuis lors, comme de juste, épuisé le quota fixé pour quatre ans. Les chiffres du reste le prouvent (voir entrefilet) : les « grandes banques », même en se restreignant, restent encore au-dessus de la moyenne de l'expansion bancaire en Suisse.